Vous voulez soutenir une **initiative Pictavienne éco-citoyenne** et **sociale** ?

DEVENEZ **MÉCÈNE DE LA REGRATTERIE !**

POURQUOI ÊTRE MÉCÈNE ?

→ Je suis **un particulier** :

- Je n'ai pas de temps à offrir, mais je souhaite soutenir la Regratterie financièrement.
- Je veux mettre mes convictions en action !
- Je peux bénéficier d'une réduction fiscale* (à hauteur de 66 % de mon don).

→ Je suis **une entreprise** :

- Je peux créer de la cohésion au sein de mes équipes autour d'un projet associatif qui a du sens pour moi.
- Je peux tisser des liens de proximité avec une structure ayant un objet complémentaire au mien.
- Je peux contribuer au bien commun
- Je peux bénéficier d'une réduction fiscale* (à hauteur de 60 % de mon don).

**L'association TRIPLUS, gestionnaire de la Regratterie, est reconnue d'intérêt général.*

LE MÉCÉNAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

« C'est un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une personne par l'exercice d'activité présentant un caractère d'intérêt général. » Arrêté du 6 janvier 1989

En 2012, **31% des entreprises** de plus de 20 salariés étaient mécènes !

À QUOI SERVIRA VOTRE DON ?

→ Financement d'un lieu vivant, créatif et ouvert à tous (loyer, matériel, outils et les personnes qui l'animent…).

→ Accès aux personnes à faibles revenus.

→ Apprentissage à la réutilisation.

CONCRÈTEMENT, COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ?

→ Contactez la Regratterie : 09 51 49 16 28 / lesregrattiers@gmail.com

→ Complétez le formulaire disponible sur notre site : www.laregratterie.fr

→ Rejoignez-nous sur Facebook : https://www.facebook.com/laregratterie.fr/

La Regratterie
Recyclerie créative & ateliers partagés